

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 40 (1911)
Heft: 10

Artikel: Nos méthodes et nos moyens d'enseignement [suite]
Autor: Oberson, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de pair avec leur développement intellectuel. L'esprit de dévouement, l'esprit de sacrifice doivent être inculqués avec autant de soin que les doctrines sociales. Celui qui n'est pas capable de comprendre que son intelligence et son instruction lui créent des responsabilités nouvelles à l'égard de ses frères ne doit pas appartenir au cercle d'études ; car le cercle d'études est réservé à une élite de jeunes gens que l'on entraîne à l'apostolat, lequel ne va jamais sans le don de soi. Il faudra donc que chacun comprenne « que tous sont égaux au service de Dieu, qu'il n'y a pas, quand on travaille pour Lui, de situation inférieure ou de poste supérieur, qu'une seule chose compte aux yeux du Père qui voit et sait tout : notre valeur morale ; que tel qui ne sait rien, qui n'écrit rien, qui ne dit rien, fait plus peut-être par ses sacrifices obscurs que ceux dont le nom est acclamé par les foules. »

En un mot, « les jeunes membres des cercles d'études seront sociaux dans la mesure où ils seront chrétiens ».

E. DÉVAUD.



NOS MÉTHODES ET NOS MOYENS D'ENSEIGNEMENT

(Suite.)

Hauterive, conférence du dimanche 26 février 1911.

N'est-ce pas suggestif de voir l'autorité supérieure dans l'obligation de se justifier pour avoir introduit l'une ou l'autre modification qui s'imposaient ? Nos autorités ont cherché à sortir ainsi une fois notre cher canton de l'arrière-garde du progrès dans le domaine de l'instruction primaire. Jugez donc ! Quel danger !

Voyons, maintenant, dans le compte rendu de 1885, page 2 et suivantes, comment le syllabaire analytico-synthétique et le premier essai d'un livre de lecture pour le degré inférieur ont été accueillis.

« Le livre de lecture du 1^{er} degré a été accueilli avec satisfaction dans les écoles primaires françaises du canton. Il facilite beaucoup la tâche de l'instituteur. La seule critique formulée a trait aux illustrations dont les paysages et les costumes sont par trop exotiques. La Commission spéciale s'est occupée du livre de lecture du II^{me} degré terminé par son auteur, M. Perriard. Malheureusement le choix des morceaux n'a pas paru suffisamment méthodique. L'auteur, tenant compte des

observations fondées, a remanié son travail qui sera soumis à un nouvel examen.

« Le syllabaire analytico-synthétique est actuellement introduit dans un grand nombre d'écoles et fort apprécié par les instituteurs, non seulement dans notre canton, mais aussi dans les autres cantons de la Suisse romande. Il est probable que, dans quelques années, il aura complètement remplacé les anciens syllabaires. Les cahiers Guilloud (calligraphie), amendés par M. Villard, inspecteur, ont été appréciés par la conférence intercantonale. Notre commission des études les a adoptés : cet exemple sera probablement suivi par les autres cantons de la Suisse romande. »

Vous connaissez tous ce livre dû à la plume de notre distingué maître de pédagogie qu'a été M. l'abbé Horner. Il a été si bien compris et si bien composé, tant pour le fond que pour la forme, qu'il n'est encore venu à l'idée de personne d'y toucher. Après une expérience de vingt-cinq ans, le corps enseignant est unanime à en reconnaître la haute valeur pédagogique. Il serait difficile de faire mieux, malgré tous les progrès réalisés depuis.

Quant au syllabaire analytico-synthétique du même auteur, il a pleinement réalisé les prévisions du compte rendu. Je serai amené à vous en souligner plus longuement les avantages dans l'étude comparative qui va suivre.

Nous voici maintenant parvenus à l'époque de la publication de ce pauvre livre de lecture du II^me degré, qui a déjà soulevé tant de flots d'encre.

Voyons d'abord comment le compte rendu de 1889 en annonce l'apparition :

« La Commission des études a tenu 11 séances. Elle a résolu plusieurs tractanda importants, entre autres : 1^o L'adoption d'un livre de lecture du II^me degré, dont la nécessité se faisait grandement sentir dans nos écoles. Ce livre contient des lectures morales, des traits tirés de l'histoire, des biographies, des modèles littéraires, quelques notions d'histoire naturelle. Il forme ainsi une *petite encyclopédie destinée par l'heureux choix des sujets à former le cœur des enfants tout en les familiarisant avec les connaissances historiques et scientifiques les plus élémentaires* ¹. »

Voyons maintenant comment il fut présenté par M. l'abbé Horner, l'un des principaux collaborateurs de la commission instituée pour son élaboration :

Le Nouveau livre de lecture. Enfin le *Livre de lecture* du 2^me degré sortira de presse dans quelques jours. Il devrait se trouver dans les mains de nos écoliers déjà depuis plusieurs années. Mais ceux qui connaissent toutes les difficultés, les interruptions répétées que ce travail a rencontrées dans son élaboration, ne seront pas surpris du retard que la publi-

¹ Compte rendu 1889, page 6 et suivantes.

cation de ce livre a éprouvé. D'abord la Commission des études s'est entièrement substituée au Comité désigné il y a huit à neuf ans pour doter nos écoles de livres de lecture. De plus, l'honorable membre du corps enseignant qui avait été chargé d'abord de la rédaction de ce manuel fut remplacé plus tard par l'auteur du premier livre.

L'œuvre n'a certes pas gagné à passer ainsi par plusieurs mains, sous le contrôle d'examineurs qui n'avaient pas les mêmes vues. On remit à plusieurs reprises en discussion la question tranchée précédemment de l'introduction d'un livre de lecture. On comprendra sans peine toutes les interruptions, les ennuis qui ont résulté de ces hésitations pour celui qui était chargé de la publication du nouveau livre. Aussi, les instituteurs ne seront-ils pas surpris de n'y trouver *ni l'unité de plan, ni la correction du style qu'on a bien voulu reconnaître au premier livre. Ces explications nous paraissent nécessaires pour que chacun sache d'où provient le retard dont on se plaint avec raison et quelle est la cause principale des déficiences que l'on trouvera peut-être dans le nouveau manuel.* Si d'un côté nous avons été souvent contrarié dans notre tâche, d'autre part, nous avons trouvé, pour la correction des épreuves, quelques aides vraiment compétents, capables et dévoués qui ont bien voulu revoir le texte et le corriger de près, dans le but de le rendre moins imparfait. Que ces auxiliaires reçoivent ici le témoignage de notre plus vive gratitude.

Parlons maintenant du livre.

Il se compose de quatre parties : lectures morales, tableaux géographiques et historiques, lectures sur les sciences et lettres familières.

« Inutile de faire remarquer que les lectures morales ne sauraient remplacer ni le catéchisme, ni l'Histoire sainte. Elles sont destinées à rappeler aux enfants quelques-uns de leurs devoirs et à corroborer les enseignements donnés au catéchisme.

Les tableaux géographiques et historiques ont pour but de rendre familières, aux écoliers, la géographie et les grandes lignes de l'histoire du canton. Mais, qu'on ne l'oublie pas, ce n'est point un traité proprement dit de géographie et d'histoire ; les vues d'ensemble, les résumés, comme aussi certains détails manquent. C'est à l'instituteur d'y suppléer à l'aide de la carte du canton, des tableaux d'histoire suisse et, surtout, du tableau noir.

Bien qu'il appartienne à Messieurs les Inspecteurs de tracer aux instituteurs la marche à suivre dans l'emploi du livre de lecture, il nous sera sans doute permis d'indiquer aussi notre manière de voir sur ce point ¹.

Nous aurons, du reste, plus d'une fois occasion de revenir sur la méthode à suivre dans l'emploi de ce manuel.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de solliciter l'indulgence du corps enseignant en faveur d'un ouvrage qui ne manquera pas de provoquer bien des critiques, parce qu'il heurte plus d'une idée reçue, plus d'une habitude, en inaugurant une méthode encore inconnue en pays de langue française. La perspective de ces critiques ne nous a pas arrêté, parce que nous avons la conviction intime de faire réaliser, avec l'aide indispensable de Messieurs

¹ *Bulletin pédagogique*, 1890-1891, pages 3, 4, 8.

les Inspecteurs et d'autres autorités scolaires, un progrès aussi certain que fécond à nos écoles.

Notre dévouement à la cause de l'éducation populaire est trop connu, croyons-nous du moins, pour qu'il ne nous obtienne pas grâce pour toutes les fautes qui nous auront échappé dans la composition du livre de lecture ¹. » R. HORNER.

(A suivre.)

F. OBERSON.



RAPPORT

sur la marche de la Société de secours mutuels du corps enseignant fribourgeois.

A N N É E 1 9 1 0

(Suite)

3. Membres actifs.

Au 1^{er} janvier dernier, la société comptait 236 membres, soit 40 de plus qu'au 1^{er} janvier 1910. Ce chiffre est réjouissant et constitue la preuve la plus palpable de l'excellence de notre association. Si nous exceptons les 2^{me} et 3^{me} arrondissements où les mutualistes sont encore clairsemés, nous pouvons déclarer que bien rares sont les instituteurs qui n'ont pas jugé à propos de nous faire parvenir leur adhésion. Là de même, il va de soi que nous laissons à chacun pleine et entière liberté.

Chaque année, nous saluons avec plaisir l'arrivée dans nos rangs de la plupart des nouveaux membres du corps enseignant. Ces éléments jeunes et pleins de sève apportent à la société un renouveau de vigueur et d'activité. Nous engageons vivement les futurs instituteurs à se familiariser, dès l'Ecole normale déjà, avec notre utile institution. Dans nombre de sociétés de secours mutuels, les nouvelles recrues ne sont admises qu'à bon escient, soit sur l'avis du médecin, après avoir subi une visite sanitaire en bonne et due forme. Rien de semblable n'est exigé de nos statuts. C'est là, nous semble-t-il, un facteur important et dont il y a lieu de tenir compte à l'avantage de notre mutualité.

¹ Extrait de la page 8.